



N°92 – NOVEMBRE / DÉCEMBRE 2023

VARIATION VALEUR DES APPELS D'OFFRES MARCHÉS PUBLICS CANALISATIONS T3 2023 vs T3 2022	CARNETS DE COMMANDES Au T3 2023	VARIATION DE CHIFFRES D'AFFAIRES T3 2023 vs T3 2022	INDEX TP Octobre 2023				
			TP 10A	TP 10B	TP 10C	TP 10D	TP 11
+19 %	4,2 mois	-3,4 %	129,9 ▼	129,0 ▼	129,7 ▲	124,8 ▼	131,7 ▼
Source : Vecteur plus Champ : marchés classiques et exceptionnels	Source : Enquête trimestrielle Les Canaliseurs	Source : Enquête trimestrielle Les Canaliseurs En VALEUR	Source : INSEE, base 100 en 2010 Variations par rapport au mois précédent				

Doublment de l'enveloppe des Aquaprêts : 4 milliards d'ici à 2028

La Banque des Territoires a annoncé, le 6 décembre dernier, un doublement de l'enveloppe des Aquaprêts, passant ainsi à 4 Mds€, d'ici 2028, sa capacité de prêts destinés aux collectivités pour le financement de projets relatifs au petit et au grand cycle de l'eau.

Cette solution de financement monte en puissance. Entre 2019 et 2022 805 projets ont été financés pour un montant de 915 M€ (sur une enveloppe de prêts de 2 Mds€). Sur la seule année 2023, ce sont 212 prêts qui ont été octroyés pour un montant de 1,2 Mds€.

[Consulter le communiqué de presse](#)

Avis du Conseil économique social et environnemental sur la tarification progressive de l'eau : des conditions non réunies

À la suite des annonces du Plan Eau, le Conseil économique social et environnemental (Cese) a adopté le 29 novembre dernier un avis sur la tarification progressive de l'eau. Il pointe un certain nombre de freins à la généralisation de ce mode de tarification, à savoir :

- La complexité et le coût que cela représente pour les collectivités ;
- Le risque d'une tarification inégalitaire, puisque 50% des usagers ne disposent pas de compteurs individuels ;
- Une tarification potentiellement socialement injuste, notamment pour les familles nombreuses consommant davantage qu'un ménage-type ;
- Une difficulté à mesurer l'impact réel de ce mode de tarification sur les volumes d'eau consommés.

Dans son avis, le Cese alerte sur les enjeux environnementaux actuels qui dépassent la simple tarification et émet neuf préconisations, notamment : l'élaborer d'un simulateur de tarification de l'eau à destination des collectivités pour évaluer l'impact des différents modèles ; permettre à chaque usager de disposer d'un compteur individuel ; supprimer la tarification dégressive ; ou encore, promouvoir la mise en place d'une tarification saisonnière.

[Télécharger l'avis du Cese](#)

L'activité canalisations en France métropolitaine en 2022

Selon la dernière enquête annuelle FNTF, sortie en novembre dernier, l'activité dans le secteur des travaux de canalisations a progressé de 5,8% en 2022 en France métropolitaine. Le chiffre d'affaires atteint ainsi 6,76 Mds€, dont 6,13 Mds€ pour l'eau et l'assainissement et 0,63 Md€ pour le gaz et autres fluides ; soit, au total, 14% du chiffre d'affaires des Travaux Publics.

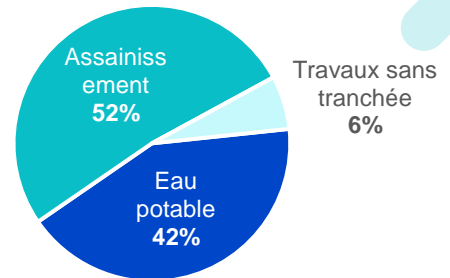
La croissance dans le domaine « canalisations » a été plus dynamique que celle des Travaux Publics dans son ensemble (+4,2%). Cette performance doit toutefois être mise en regard de l'inflation, estimée, via index TP10a, à environ +7% sur l'année 2022. Ainsi, en volume, l'activité s'est contractée.

En euros courants, trois régions ont enregistré une baisse de chiffre d'affaires : les Hauts-de-France, l'Île-de-France et la Provence-Alpes-Côte d'Azur & Corse. En queue de classement en termes de montants de travaux, la Bretagne, les Pays de la Loire, la Normandie et le Centre-Val de Loire ont connu de fortes hausses d'activité en 2022.

Répartition du chiffre d'affaires canalisations « eau » par segment d'activité en 2022

Unité : %

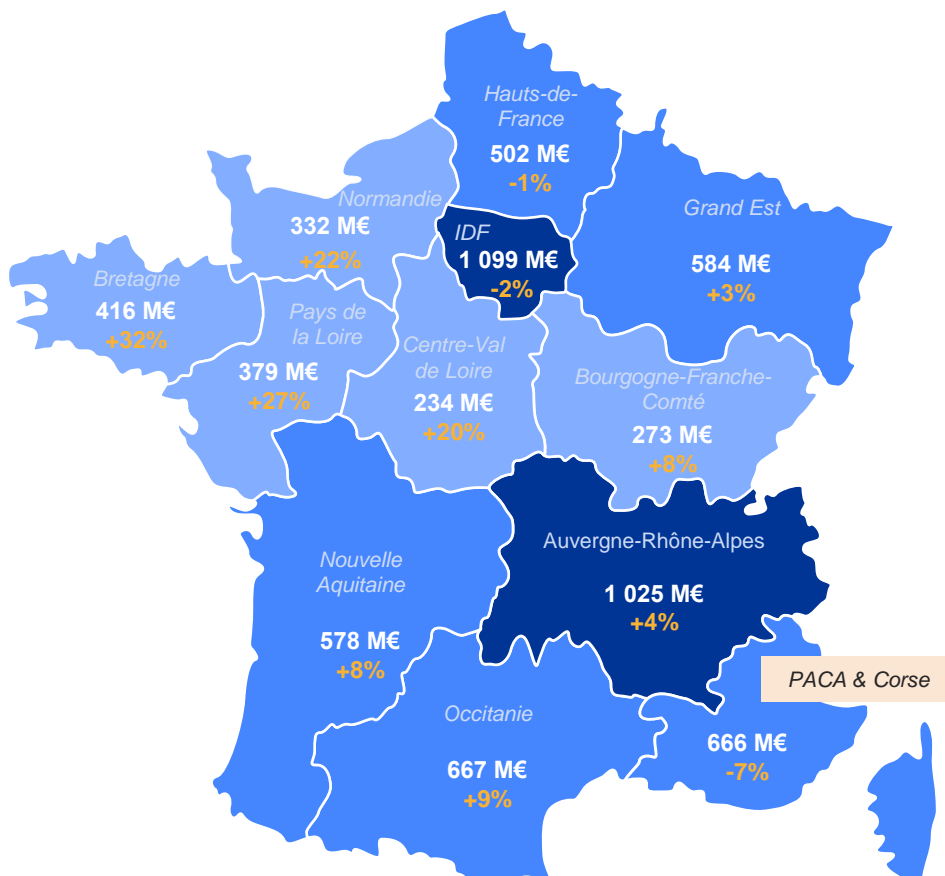
Source : Enquête FNTF / Les Canaliseurs



Chiffre d'affaires canalisations par région de travaux en 2022

Unité : en M€ et variation en % en € courants par rapport à 2021

Source : Enquête FNTF



Edition 2023 de l'enquête sur les réseaux de chaleur et froid

En novembre dernier, la FEDENE a présenté son étude sur les réseaux de chaleur et froid, Celle-ci dénombre en 2022 :

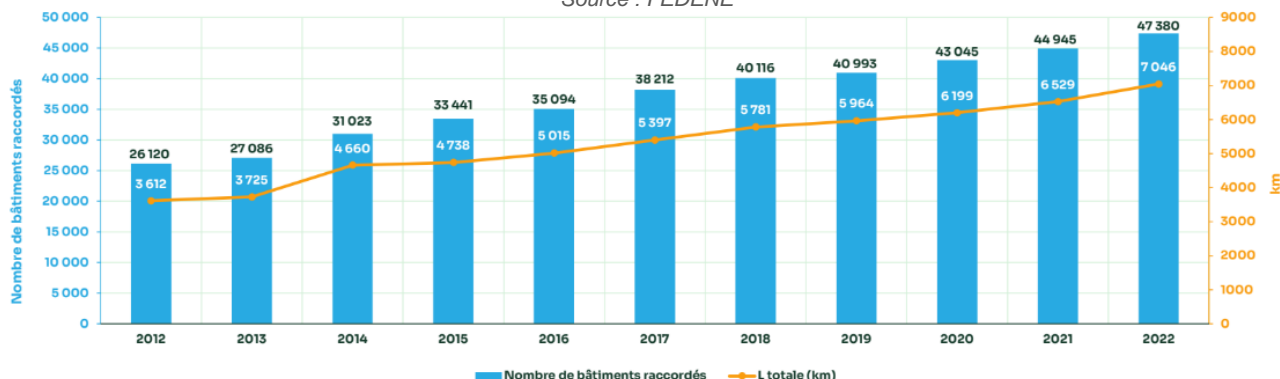
- 946 réseaux de chaleur (+48 par rapport à 2021) dont 7 046 km de longueurs desservies (+529 km), principalement dans les régions Île-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes et Grand Est.
- 40 réseaux de froid et 250 km de longueurs desservies.

En dix ans, le nombre de bâtiments connectés aux réseaux de chaleur a enregistré une croissance de 82%. Sur la même période, la consommation énergétique moyenne par bâtiment a diminué de près de 30%. Malgré ces performances, le développement actuel des réseaux de chaleur est en deçà du rythme nécessaire pour que la France atteigne les objectifs de livraisons d'énergie verte qu'elle s'est fixée pour ces réseaux (fois 5 entre 2012 et 2030).

[Télécharger l'étude](#)

Croissance des réseaux de chaleur

Source : FEDENE



Baromètre 2023 « Les Français et l'eau »

Selon le dernier baromètre annuel Kantar / Cieau, « Les Français et l'eau », la crainte de manquer d'eau à l'avenir atteint un niveau record : 71% des Français craignent des pénuries d'eau dans leur région, contre 64% en 2021 et 32% lors de la première édition du baromètre en 1996. Cette hausse est à mettre en lien avec la majorité de Français qui constate, de plus en plus dans son quotidien, les répercussions du changement climatique sur l'eau.

Pour autant, l'engagement des Français à changer ses habitudes de consommation pour soutenir l'effort de sobriété s'érode. Ils attendent des solutions technologiques ou réglementaires pour faire face aux enjeux de disponibilité de la ressource.

Si les consommateurs sont un peu plus nombreux (63% contre 59% en 2022) à estimer que le prix du service de l'eau est « plutôt cher », 63% seraient prêts à payer l'eau plus chère pour préserver la ressource.

Enfin, parmi les 9 Français sur 10 estimant que le prix du service de l'eau sera plus onéreux dans les prochaines années, près de la moitié (45%) l'explique par des éléments ayant trait à la rénovation des canalisations, après la crainte de manquer d'eau (58%), l'inflation (54%) et l'augmentation du prix des traitements (48%), liés à la pollution de la ressource.

[Consulter les résultats de l'enquête](#)

L'eau, à l'agenda de la Commission européenne avant les élections de juin 2024

Cet automne, la Commission européenne a arrêté son programme de travail pour 2024. Dans le cadre du Green Deal, la Commission prévoit une initiative non législative pour la "résilience dans le domaine de l'eau" (accès à l'eau, lutte contre la sécheresse et les inondations) pour le premier trimestre 2024.

Dans une résolution de 2022, le Parlement européen avait déjà appelé la Commission à présenter une stratégie globale sur l'eau. Plusieurs de ses membres avaient également appelé individuellement à faire de la crise de l'eau une priorité.

Le sujet de l'eau, comme thème transversale au sein de l'Union, a été porté en 2023 par le Comité économique et social européen (CESE). Cet organe consultatif a adopté plusieurs avis, appelant à lancer un « Pacte Bleu ». Il préconise de prendre d'urgence des mesures et de consentir à des investissements en ce qui concerne les infrastructures hydriques, afin notamment d'éviter les pertes d'eau et de garantir la résilience et la durabilité sur le long terme des réseaux.

S'il est probable que l'eau soit un sujet important dans les prochaines années au niveau européen, la question de cette thématique comme priorité politique de la nouvelle Commission européenne est en suspens.

[Consulter le programme de travail 2024 de la Commission](#)